



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 19 avril 2012 -

Katrin Jadin interroge le Secrétaire d'État John Crombez sur le travail temporaire dans l'Horeca.

Pour protéger les personnes employées dans ce secteur et qui ont souvent des contrats précaires, la Députée fédérale demande une réduction des charges administratives et du coût du travail dans l'Horeca.

Dans sa note de politique générale, le Secrétaire d'État à la fraude sociale et fiscale John CROMBEZ avait affirmé qu'il améliorerait le système social et fiscal de certains secteurs pour lesquels la réglementation actuelle est un frein à la création d'emplois.

Katrin JADIN insiste particulièrement sur le secteur Horeca, au sein duquel une grande majorité de travailleurs disposent de contrats temporaires, et donc instables et précaires.

Or, souligne la Députée fédérale, il s'agit d'un secteur plein de potentiel. Il est un grand pourvoyeur d'emplois dans notre pays : 120 000 personnes y travaillent actuellement ; cet emploi ne risque pas d'être délocalisé ; et le secteur offre des possibilités aux personnes moins qualifiées. En outre, l'Horeca occupe une place très importante dans le tissu économique des régions touristiques de la Belgique.

John CROMBEZ a confirmé son intérêt pour l'amélioration des conditions d'emploi dans l'Horeca, mais n'a pas donné de délais pour l'application des réformes qu'il compte entreprendre. Il a souligné l'ampleur du travail qui est à effectuer, étant donné les particularités du secteur et sa grande diversité.

Katrin JADIN, après avoir félicité le Secrétaire d'Etat pour sa volonté de rendre ce secteur plus attractif et compétitif, a tenu à insister sur le fait qu'elle suivra de près ce dossier, pour s'assurer que des réformes ambitieuses seront effectivement réalisées.

***POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TEMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN***

GSM : 0478 333 417 | Courriel : kattrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02